

compte-rendu de la réunion du Conseil territorial du 2 février 2024

Présent.e.s : M^{mes} Monique Ansquer, Céline Fortune, Marie-José Gaudefroy, Nathalie Lassalle, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart & MM. Robert Lafond, Michel Laurent, Pierre Lentier, Robert Nicolas, Philippe Pudelko

Excusé.e.s : M^{me} Odile Dubus & MM. Éric Barbareau, Pierre-Olivier Levet, David Peneau

Ordre du jour :

- Validation PV de réunion
- Convention *Grand 8*
- CTI (Base de travail territorial)
- Points divers

La séance débute à 19h00.

VALIDATION DE PV DE RÉUNION

- > PV de la réunion du CT du 30/09/2023
- > PV de la réunion du CT du 2/12/2023
 - ➡ Le CT valide à l'unanimité des présents les PV cités ci-dessus

CONVENTION GRAND 8

- > Nathalie Lassalle présente la convention aux 6 présidents de comité présent.
Anne-Sophie Picquart signale que dans la convention il est indiqué que pour chaque étape il faudra « 3 ressources comités et/ou club » ; pour le CDHB77, il sera difficile de trouver ces 3 ressources, le comité cherchant toujours à recruter un CTF, et notamment pour le 2 avril
Robert Lafond signale qu'il manque le 20 mars à St-Cheron pour le CDHB91.
Isabelle Penafiel signale que pour le CDHB75, la date serait le 18 mai.
Nathalie Lassalle appuie sur le fait que la ligue prend en charge financièrement 1 étape par comité. Si le comité souhaite plusieurs dates, les dates complémentaires seront à sa charge.
Pour info les dates DRAJES sont prises en charge financièrement par la DRAJES.
- > Dates envisagées avant le CT du 12/02 :
CDHB75 : pas encore de date
CDHB77 : 2 avril à Melun, 4 avril à Meaux (DRAJES)
CDHB78 : 7-10 mars à Rambouillet (DRAJES)
CDHB91 : 13 mars à Draveil (DRAJES)
CDHB92 : 12-13-14 avril à Meudon, 14-16 mars à Villeneuve-la-Garenne (DRAJES)
CDHB93 : 17 avril sur l'Île-St-Denis, 28 avril à Montreuil (à confirmer)
CDHB94 : pas encore de date
CDHB95 : 4 mai à Gonesse, 17-19 mars à Cergy (DRAJES)
- > Dates arrêtées après le CT du 12/02 :
CDHB75 : 18 mai (finale des coupes / pelouse champs de Mars) (à confirmer)
CDHB77 : 2 avril à Melun, 4 avril à Meaux (DRAJES)
CDHB78 : 7-10 mars à Rambouillet (DRAJES)
CDHB91 : 13 mars à Draveil (DRAJES) & 20 mars à St-Cheron
CDHB92 : 14-16 mars à Villeneuve-la-Garenne (DRAJES) & 12-13-14 avril à Meudon,
CDHB93 : 17 avril sur l'Île-St-Denis, 28 avril à Montreuil (à confirmer)
CDHB94 : Date à définir à Champigny
CDHB95 : 17-19 mars à Cergy (DRAJES) & 4 mai à Gonesse,
Nathalie Lassalle précise que ces étapes doivent toucher le maximum de monde.

CTI

- > Philippe Pudelko informe les présidents de comité que la fédération a réglé la totalité du CTI 2023 à la suite du bilan CTI fait par la ligue. Il leur propose, que chaque comité fasse aussi un bilan CTI (licences, formation, ...) qui valorisera le travail de chacun. Actuellement chaque comité reçoit 8 K€ de la ligue pour le CTI, quelque soit les travaux engagés.

Pour valoriser le travail de chacun et mettre en valeur les axes fort de chaque comité Philippe Pudelko propose que le nouveau CTI IDF se décompose dorénavant en deux étapes, une part fixe qui sera validée avec des critères communs à l'ensemble des comités et une part variable qui sera évaluée avec les bilans et les axes fort définis par chaque comité. Après discussion, l'ensemble du conseil territorial tombe d'accord sur 6 K€ en part fixe et 2 K€ en part variable pour 2024. De plus, les montants qui éventuellement ne seront pas donnés à un comité seront remis dans le pot commun pour les autres comités.

L'ensemble des présidents présents sont d'accord avec le principe, mais les critères devront bien être identifiés en amont (et en commun) en fonction des comités.

Philippe Pudelko va dans un premier temps envoyer le bilan à chaque comité.

Chaque comité réfléchi sur son axe prioritaire (pour 50 % de la part variable)

Lors du prochain CT le samedi 25 mai, en présentiel, nous travaillerons tous sur les critères.

POINT DIVERS

- > RAS.

Fin de la réunion à 20h05.

Prochaines réunions du CT programmées : 25/05/2024

Prochaines réunions du CD programmées : courant mars & courant mai 2024

Prochaines réunions du CA programmées : courant mars & courant mai 2024

Date AG régionale : 29 juin 2024



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



CONSEIL TERRITORIAL

LUNDI 12 FÉVRIER 2024



Sommaire

01

Validation CR de réunions

02

Convention *Grand 8*

03

CTI (Base de travail territorial)

04

Points divers

Validation PV réunion

PV réunion du Conseil territorial du 30/09/2023

PV réunion du Conseil territorial du 2/12/2023

Grand 8

Naming en cours



Dates arrêtées

CDHB75 : 18 mai (finale des coupes / pelouse champs de Mars) (à confirmer)

CDHB77 : ~~2 avril à Melun~~ 4 avril à Meaux (DRAJES)

CDHB78 : ~~7-10 mars~~ à Rambouillet (DRAJES)

CDHB91 : 20 mars à St Cheron, 13 mars à Draveil (DRAJES)

CDHB92 : 12-13-~~14~~ avril à Meudon, ~~14-16~~ mars à Villeneuve-la-Garenne (DRAJES)

CDHB93 : 28 avril à Montreuil (à confirmer)

CDHB94 : Date à définir à Champigny

CDHB95 : 4 mai à Gonesse, 17-19 mars à Cergy (DRAJES)

Convention

CONVENTION D'ENGAGEMENT

Entre

D'une part **La ligue Île-de-France** représenté par le président **Philippe PUDELKO**

et

D'autre part, le **comité** représenté par

Article 1 : Objet de la Convention

La présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques entre la Ligue et le comité dans le cadre de la mise en place et de l'organisation des étapes du Grand 8.

Convention

Article 2 : Missions du comité

Le comité s'engage à :

1. Mettre à disposition 3 ressources humaines (comité et/ou club) par étape pour l'animation et la logistique, ainsi que le matériel nécessaire à la mise en place des pratiques.
2. Accompagner la ligue dans le montage / démontage du terrain et de la structure gonflable (si utilisée).
3. Mettre en relation la collectivité (sauf pour les étapes en lien avec la DRAJES), afin de valider le lieu et la mise à disposition de matériel.
4. Mettre en relation les clubs amateurs et professionnels locaux.
5. Assurer le lien avec les publics ciblés : scolaires / maisons de quartiers / IME / etc.

Convention

Article 3 : Missions de la Ligue

La Ligue s'engage à :

1. Prendre en charge huit étapes (une par comité) ainsi que l'ensemble des étapes en lien avec la DRAJES.
2. Animer et mettre à disposition 3 ressources par étape, dont deux éducateurs et une personne dédiée à la communication/événementielle.
3. Accompagner le comité dans la logistique en mettant à disposition un camion de 20m3 avec hayon pour le déplacement du terrain et de la structure gonflable (si utilisée).
4. Communiquer et promouvoir l'événement en utilisant des photos, des vidéos, en diffusant sur les réseaux sociaux et en effectuant un recensement des licences événementielles.
5. Acheter 8000 goodies (1000 par comité) et fournir des kits de communication (2 roll up + 4 oriflammes).
6. Accompagner le comité dans la mise en relation avec les publics ciblés et les clubs.

Article 4 : Durée de la Convention

La présente convention d'engagement entre en vigueur à la date de sa signature et demeure en vigueur jusqu'à la réalisation de l'ensemble des engagements stipulés dans les articles ci-dessus.



CTI





Points divers



LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL

